

TADEUSZ LEWICKI

PROPHÈTES, DEVINS ET MAGICIENS CHEZ LES BERBÈRES MÉDIÉVAUX

D'avoir, en résultat de la conquête de l'Afrique du Nord par les Arabes au cours de la deuxième moitié du VII^e siècle et des débuts du VIII^e, embrassé l'islam n'a aucunement été synonyme, pour les Berbères d'une totale disparition de leurs anciennes croyances remontant à l'aube des temps. Bien au contraire, ils surent conserver intactes ces croyances, se bornant, là où les choses étaient plus particulièrement saillantes, à leur donner une apparence, un air musulman. Sous forme de croyances populaires berbères, bon nombre de ces survivances est resté en vigueur jusqu'à l'heure présente, empreinte caractérisant si bien toute la culture musulmane du Maghreb. Dans les premiers siècles de l'entrée des Berbères dans la communauté musulmane, à une époque qui correspond *grosso-modo* à notre Moyen Age, ces vestiges anciens apparaissaient avec infiniment plus d'archaïsme et beaucoup plus de verdeur. Nous possédons là-dessus un fonds d'informations assez abondantes contenu dans les ouvrages médiévaux d'historiens, de biographes ou de géographes arabes. A confronter leurs témoignages avec ce que nous ont transmis les sources grecques et latines, avec ce que dévoile l'archéologie (les matériaux épigraphiques surtout), avec enfin les croyances et les rites berbères actuels, nous finissons par apprendre maintes choses intéressantes sur les croyances berbères au cours d'une période allant du VIII^e au XVI^e siècle.

Au nombre des survivances d'anciennes croyances berbères trouvant écho parmi les Berbères d'ère musulmane, nous aurons à noter, à côté de vestiges de cultes païens, la foi aux prophéties et aux divinations. En cette matière, les sources arabes médiéva-

les notent un assez grand nombre de faits. Cependant les renseignements concernant divinations et devins en Maghreb ne traitent pas, tous, de croyances berbères. Il faut rappeler, en effet, que les conquérants arabes étaient eux aussi familiers de pratiques divinatoires. Celles-ci étaient d'usage courant en Afrique septentrionale, comme elles le sont d'ailleurs aujourd'hui encore. Il y a donc lieu de discerner entre ce qui est commun au monde musulman et ce qui fut le propre de croyances populaires purement berbères.

Parlant de divinations chez les anciens Maures, aïeux des Berbères occidentaux actuels, l'auteur byzantin du VI^e siècle Procope dit explicitement qu'elles étaient pratiquées exclusivement par des femmes¹. La chose était interdite aux hommes. Procope semble avoir été excellemment informé sur ces coutumes en Afrique du Nord. Il fut, en effet, secrétaire du général byzantin Bélisaire, le conquérant de ces contrées sur les Vandales. A admettre donc comme fondée l'affirmation de ce Procope, il faut reconnaître que la situation changea complètement une fois l'Afrique gagnée à l'islam. A cette époque, à côté de prophétesses surgissent prophètes. Les unes comme les autres jouaient, chez les Berbères, un rôle fort en vue. Elles et eux furent employés à des fins politiques. Procope établit bien la chose lorsqu'il dit que les Maures ne prêtèrent point main-forte aux Vandales attaqués par les Byzantins précisément en raison d'opinion émise par un oracle. Nous allons voir plus loin que, durant la période musulmane, prophétesses et prophètes tinrent une place importante dans la vie politique de la société berbère.

Le plus ancien des devins berbères dont la tradition nous ait transmis le nom, ce fut Mūsā ibn Ṣāliḥ. Il était issu de la tribu des Ġomāra établie dans le Rif, en Maroc septentrional. Ibn Ḥaldūn concède que l'on ne savait rien de très clair quant à la religion professée par Mūsā. Il le considère néanmoins comme l'une des parures de la nation berbère et la preuve vivante que sainteté, art divinatoire, science, magie et autres genres de savoir-

¹ Procope, *De bello vandalico*, II, 8: „Il est interdit chez Maures aux hommes de prédire l'avenir; mais certaines femmes après avoir accompli des rites sacrés, inspirées par l'esprit (divin), prophétisent l'avenir, ni plus ni moins que les anciens oracles“.

faire humain eussent existé, à l'époque, chez les Berbères². Ibn Ḥaldūn déclare ailleurs que Mūsā ibn Ṣāliḥ avait joui d'une grande renommée parmi les Berbères et que, de son temps encore (deuxième moitié du XIV^e siècle), la mémoire de ce devin demeurait vivante. En cette tardive époque encore, l'on se transmettait de bouche en bouche certaines des prophéties que Mūsā aurait débitées en langue berbère. Ces prophéties, nous dit Ibn Ḥaldūn, possèdent une forme rythmique et renferment les fastes d'Etats que va créer la race Zenāta, mais aussi ceux des victoires que celle-ci remporta sur les tribus habitant les plaines et les montagnes autant que sur les populations des villes. La véracité de la plupart de ces prédictions a été confirmée par les événements ultérieurs, continue Ibn Ḥaldūn qui cite des preuves à l'appui, telle la chute de la cité de Tlemcen (XIV^e s. de notre ère). Notre historien dit plus loin que, au XIV^e siècle encore, Mūsā ibn Ṣāliḥ avait ses partisans fanatiques et ses détracteurs, prophète pour les uns, sorcier pour les autres. Ibn Ḥaldūn, de son côté, nous avoue manquer de données pouvant dévoiler le véritable caractère de ce devin³. Ajoutons qu'aussi bien Mūsā, nom du prophète, que Ṣāliḥ, nom de son père, sont d'origine arabe. Ceci pourrait indiquer que l'homme était monté sur la scène de l'histoire à une époque où les influences arabes en Afrique du Nord étaient déjà fortement établies, soit, au plus tôt, dans la deuxième moitié du VII^e siècle de notre ère. Le souvenir de ce prophète est encore vivant de nos jours dans la tribu berbère Temsaman, dans le Rif. On a appelé de son nom une haute montagne dans le massif de l'Atlas Central, le Djebel Mousa ou-Salah, visible de partout en Maroc septentrional. D'après la tradition des Berbères actuels, Mūsā ibn Ṣāliḥ fut un faiseur de prodiges qui comprenait le langage des animaux, mais qu'il était aussi un homme astucieux sachant mettre à profit ses connaissances au bénéfice de ses propres intérêts⁴. Comme l'on voit, ce n'est plus grand-chose qui reste

² Ibn Khaldoun, *Histoire des Berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*. Trad. de l'arabe par le Baron de Slane. Nouvelle édition publiée sous la direction de P. Casanova, t. I—IV, Paris 1925—1956 (= Ibn Khaldoun, *Histoire*), t. I, p. 205.

³ *Ibid.*, t. III, p. 285.

⁴ H. Basset, *Essai sur la littérature des Berbères*. Alger 1920 (= Basset, *Essai*), pp. 180—181.

à présent d'un prophète dont Ibn Ḥaldūn avait tant chanté la louange.

La plus éminente des prophétesses berbères de nous connues et appelée par les auteurs arabes Kāhina, c'est-à-dire «devineresse», a développé ses activités au cours de la 2^e moitié du VII^e siècle de notre ère. Elle appartenait à la tribu berbère judaïsée des Ġarāwa, tribu qui habitait les monts Awrās (auj. Aurès). Kāhina a été la souveraine berbère la plus puissante à l'époque. Au dire d'Ibn Ḥaldūn, elle aurait eu trois fils qui étaient, à proprement parler, les héritiers du trône, mais elle les gouverna et, par leur entremise, gouverna la tribu entière⁵. Ibn Ḥaldūn dit encore: «Sachant, par divination, la tournure que chaque affaire importante devait prendre, elle avait fini par obtenir pour elle-même le haut commandement». Ibn Ḥaldūn se réfère à un historien ou connaisseur des traditions, aḍ-Ḍarīsī, d'après lequel elle aurait vécu 127 ans et régné durant 65. L'encyclopédiste arabe du XIV^e siècle, an-Nuwayrī (mort en 1332) nous apprend que Kāhina résidait au monts Awrās et qu'elle prédisait, sans jamais se tromper, l'avenir⁶. Ce fut Ḥassān ibn an-Nu'mān, le gouverneur arabe de l'Ifrīqiya, c'est-à-dire de la Berbérie orientale, qui la défit dans la bataille de 704 a. D. A en croire la tradition maghrébienne, Kāhina aurait prévu sa propre catastrophe et sa mort. Elle aurait renvoyé ses fils, avant le combat, au camp ennemi, en leur ordonnant de reconnaître l'autorité des Arabes⁷. Ibn Ḥaldūn nous assure enfin qu'elle émettait des avis, des conseils dictés à elle par ses démons tutélaires⁸.

Kāhina, aussi bien sans doute que Mūsā ibn Ṣāliḥ, appartint à une époque précédant la conversion officielle des Berbères à l'islam, conversion qui eut lieu, à en croire d'Ibn Ḥaldūn, en l'année 101 de l'hégire, soit en l'an 719/720 a. D.⁹ Des prophètes

⁵ Ibn Khaldoun, *Histoire*, t. II, p. 193.

⁶ *Ibid.*, t. I, p. 340.

⁷ *Ibid.*, t. I, p. 341.

⁸ *Ibid.*, t. I, pp. 214—215. Sur Kāhina voir aussi H. Fournel, *Les Berbères. Étude sur la conquête de l'Afrique par les Arabes*, Paris 1875—1881, t. I, p. 215 et E. Doutté, *Magie et religion dans l'Afrique du Nord*, Alger 1909 (= Doutté, *Magie*), pp. 31—32.

⁹ Ibn Khaldoun, *Histoire*, t. I, pp. 215—216; Fournel, *Les Berbères*, t. I, p. 271.

surgissent cependant aussi, ultérieurement à cette date, chez les Berbères. De l'avis de l'historien arabe Ibn al-Atīr¹⁰ (XIII^e s.) et de celui d'Ibn Ḥaldūn¹¹, 'Āṣim ibn Ġamīl (faisant apparition vers l'an 140 de l'hégire = vers l'an 757/58 de notre ère), le chef de la tribu berbère des Warfağğūma, aura été un de ces prophètes. D'une façon toute superficielle et probablement rien qu'en signe de protestation contre la suprématie des califes sunnites et de leurs gouverneurs d'Afrique du Nord, la tribu de cet 'Āṣim s'était ralliée à la doctrine de la secte des Ṣufrites, rameau de la démocratique et égalitaire secte musulmane des Ḥārīğites, soulevée en ce temps, sur toute l'étendue du califat arabe contre l'islam orthodoxe. Le comportement barbare et totalement antimusulman dont cette tribu fit preuve à Kairouan après sa conquête de cette place) conquête faite d'ailleurs, prétendument, non pas au nom de leur idéologie, mais à celui de la dynastie orthodoxe de récent avènement des califes abbassides¹², prouve en clair que les Warfağğūma étaient demeurés, dans le fond de l'âme, des païens¹³.

Alors que, dans la partie Est des pays berbères c'était le simulé sufrite 'Āṣim ibn Ġamīl qui portait haut le drapeau du séparatisme berbère, dans la partie Ouest de ces mêmes pays se souleva, ennemi menaçant Arabes et islam, un autre prophète berbère: Ṣāliḥ ibn Ṭarīf, chef de la tribu des Bergawāṭa. Ces Bergawāṭa habitaient la province de Tāmesnā, dans l'Ouest de l'actuel Maroc, depuis Salé et Azemmour jusqu'à Asfi et Anfa. Son père, Ṭarīf, avait pris part, vers a. D. 740, à la lutte que, sous le commandement suprême de Maysara al-Maṭḡarī, menaient les tribus berbères ḥārīğites contre les gouverneurs arabes sunnites d'Afrique Septentrionale. Ṣāliḥ, à son tour, apparaît vers 744/45. Il conçut le projet de créer une religion nouvelle qui serait par rapport à l'islam ce que ce dernier avait été par rapport au judaïsme et au christianisme. Il consigna le code juridico-religieux de cette nouvelle foi en un livre que les Bergawāṭa considéraient comme saint et qu'ils comparaient au Coran de Mahomet. Le livre comp-

¹⁰ Ibn al-Athīr, *Annales du Maghreb et de l'Espagne*. Trad. E. Fagnan, Alger 1911, p. 80.

¹¹ Ibn Khaldoun, *Histoire*, t. I, p. 228.

¹² *Ibid.*, t. I, pp. 219—220, 228 et 371—373 (an-Nuwayrī).

¹³ Voir aussi Doutté, *Magie*, p. 30.

tait 80 chapitres de type similaire à celui des sourates coraniques et était rédigé en langue berbère. Al-Bakrī (1067/68) en a transmis des extraits dans son ouvrage géographiques, en se basant sur une relation écrite cent ans plus tôt d'après les paroles de Zemmūr Abū Šāliḥ ibn Mūsā ibn Hišām ibn Wardīzen, l'ambassadeur du roi Bergawāta auprès du calife arabe de Cordoue al-Hakam II, en 963 de n. è. Les déclarations de Zemmūr permettent d'établir que le livre saint de Šāliḥ proclamait la foi en Dieu Unique, qu'il appelait Yākūš, qu'il prescrivait de nombreuses prières, qu'il admettait la polygamie, qu'il ordonnait la lapidation en punition de l'adultère et l'abstention de toute relation avec les musulmans, qu'il recommandait ou défendait différentes autres choses. Šāliḥ ibn Tarif, après un règne qui dura 47 ans, quitta le pays en direction de l'Est (les Bergawāta croyaient en son retour à Tāmesnā dans l'avenir, exactement à la septième génération). Avant de partir, il recommanda à son fils Ilyās (Elie), appelé aussi Elīsa' (Elisée), de garder secrets les préceptes de la nouvelle religion. Ce ne fut donc que plus tard, à la mort d'Ilyās qui régna durant 50 ans, que le successeur de ce dernier, Yūnus, (vers 850), rendit publics les préceptes de la religion créée par l'aïeul. Il l'introduisit en qualité de religion d'Etat et toute opposition fut brisée avec une intransigeance sans pareille. Cette religion fut en vigueur pendant longtemps. Vers le milieu du XI^e siècle, les Almoravides infligèrent un rude coup aux adeptes du prophète Šāliḥ, toutefois ce ne fut que Almohade 'Abd al-Mu'min, un siècle plus tard, qui écrasa définitivement les Bergawāta¹⁴. A partir de cet effondrement, leur nom même disparaît des pages de l'histoire¹⁵.

¹⁴ É. Levi-Provençal, G. D. Colin, art. *Marokko*: Das religiöse Leben, dans „Enzyklopaedie des Islām“, t. III, pp. 337.

¹⁵ *Opus geographicum* auctore Ibn Haukal. Ed. J. H. Kramers, t. I, Lugduni Batavorum, 1938, pp. 82—83; *Description de l'Afrique septentrionale* par Abou-Obeïd-el-Bekri. Texte arabe revu et publié par Mac Guckin de Slane. Deuxième édition. Alger 1911 (= El-Bekri, *Descr. de l'Afr. septentr.*, texte ar.), pp. 134—141; *Description de l'Afrique septentrionale* par el-Bekri, traduite par Mac Guckin de Slane. Edition revue et corrigée. Alger 1913 (= El-Bekri, *Descr. de l'Afr. septentr.*, trad.), pp. 259—271; *Histoire de l'Afrique du Nord et de l'Espagne musulmane*, intitulée *Kitāb al-Bayān al-Mughrib* par Ibn 'Idhārī al-Marrākushī... Nouvelle édition. T. I *Histoire de l'Afri-*

Nous ignorons l'époque à laquelle vécut le prophète (en arabe: *kāhin*) du nom de Faylaq qui se manifesta au sein de la tribu berbère Ketāma. Cette tribu vivait, au Moyen Age, dans la partie Nord du ci-devant département de Constantine en Algérie. L'avènement de ce prophète coïncide avec les luttes intestines qui éclatèrent, à une époque que nous ignorons, en pays des Ketāma. Il prédit que la guerre intestine véritable ne devait éclater qu'après l'arrivée dans le pays d'un homme chevauchant une mule blanche. On appliqua plus tard la prédiction au missionnaire chiite Abū 'Abd Allāh aš-Šī'ī, venu de l'Orient en 893. Ce dernier exerça ses activités au profit de la famille des Fatimides. Il souleva la tribu Ketāma contre les émirs orthodoxes arabes de la dynastie des Aghlabides qui dominaient la Berbérie Orientale. Tout ce que nous savons sur Faylaq se résume en ceci: il vécut au temps passé par rapport à l'apparition en pays Ketāma du missionnaire chiite susmentionné¹⁶.

Faylaq ne fut pas le seul prophète à être issu de la tribu Ketāma. Après que, sur l'ordre du calife fatimide, Abū 'Abd Allāh aš-Šī'ī eut été mis à mort, en 911/12, les Ketāma, qui s'étaient profondément attachés au missionnaire, se révoltèrent contre les Fatimides. La révolte eut un caractère déterminé d'antichisme (dirigée qu'elle était contre la dynastie fatimide) et même d'antimusulmanisme. Les insurgés mirent à leur tête un jeune garçon nommé Kādū ibn Mu'ārik al-Māriṭī qui était censé avoir des visions et que l'on proclama prophète. Les Ketāma l'installèrent en la ville de Mila (du ci-devant département de Constantine), et celle-ci devint le centre de la nouvelle religion. L'endroit où ré-

que du Nord de la conquête au XI^e siècle, par G. S. Colin et É. Lévi-Provençal. Leiden 1948 (= Ibn 'Idhārī, *Mughrib*), *passim*; Ibn Khaldoun, *Histoire*, t. II, pp. 125—132; R. Basset, *Recherches sur la religion des Berbères*, Paris 1910, pp. 48—91; *Berghawāta*, art. dans „Enzyklopaedie des Islām“, I^e éd., t. I, pp. 735—737; *Berbers and N. Africa*, art. dans „Encyclopaedie of Religion and Ethics“, t. II, New York 1900 (= Basset, *Berbers*), *passim*; Doutté, *Magie, passim*. Al-Bakrī donne aussi une autre version du récit sur la fondation de la religion bergawāta (*Descr. de l'Afr. septentr.*, texte ar., pp. 137—138 et trad., pp. 264—265).

¹⁶ Ibn 'Idhārī, *Mughrib*, p. 126; Ibn Khaldoun, *Histoire*, t. II, p. 514; Basset, *Berbers*, p. 513.

sidait le nouveau prophète fut déclaré *qibla* (par analogie avec le *qibla* musulman), vers lequel les adeptes se tournaient pour prier. Kādū ibn Mu'arik devint bientôt le maître d'une partie considérable de l'Algérie et il disposa quelque temps d'une force militaire importante. Sous peu, cependant, une expédition armée de l'héritier au trône fatimide, Abu'l-Qāsim mit fin à la nouvelle religion. Le prophète Ketāma fut emprisonné, puis exécuté, tandis que ses adeptes se voyaient condamnés à la déportation sur le littoral (en Kabylie vraisemblablement). Les fidèles de Kādū ibn Mu'arik détenaient le livre saint contenant des préceptes juridico-religieux. La teneur du livre lui aurait été révélée¹⁷.

Peu de temps après l'échec de la mission prophétique de Kādū ibn Mu'arik, surgit parmi les Berbères, dans les premières décennies du X^e siècle, un nouvel illuminé. Cette fois, ce fut dans l'Ouest, en Rif, au sein de la tribu berbère Ġomāra. Cette tribu se défendit conséquemment et longtemps contre l'islam et demeura fidèle aux vieilles croyances. Le nouveau prophète donc porta le nom de Hā-Mīm ibn ibn Mann Allāh ibn Harīz ibn 'Amr et descendait de la tribu Banū Zerwāl (ou Ū-Ġefwāl), ramification du groupe Ġomāra et établie non loin de Ceuta ou Tetouan. Hā-Mīm devint l'auteur d'une religion nouvelle, où s'entremêlaient anciennes croyances berbères, rapprochées parfois de celles qu'avait prônées le livre saint de Šāliḥ ibn Ṭarīf d'une part, et doctrines musulmanes, d'autre part. Dogmes et préceptes religieux furent codifiés sous forme d'un livre saint rédigé en berbère. Des auteurs arabes médiévaux, al-Bakrī en premier lieu, nous en ont transmis des extraits de préceptes concernant d'anciennes prescriptions magiques ou d'antiques pareilles interdictions berbères.

Hā-Mīm ne fut point le seul voyant de la religion qu'il fondait. Il assigna un rang bien en vue à sa tante Tānqīt et à sa soeur, la belle Daġġū (Debū, Dbū). L'une et l'autre passaient pour être des prédiseuses et des sorcières. Hā-Mīm prescrivit qu'elles soient honorées par des prières adressées à elles. Le proéminent rôle des femmes-prophétesses — dont avait fait mention, au VI^e siècle,

¹⁷ Ibn 'Idhārī, *Mughrib*, pp. 166—167; *Nouveaux textes historiques relatifs à l'Afrique du Nord et à la Sicile*. Ed. E. Fagnan, Palerme 1910, p. 75 (un passage d'al-Maqrīzī).

Procopé, et au nombre desquelles, au VII^e, s'était rangée la reine Kāhina — trouva donc, dans la religion de Hā-Mīm, un plein regain de jeunesse.

Hā-Mīm périt au cours de luttes avec la tribu berbère, musulmane voisine, les Mašmūda. Certaines sources datent l'événement à l'an 315 de l'hégire (a. D. 927/28), d'autres, à 329 (a. D. 940/41). La religion qui était son oeuvre n'en disparut pas pour autant et demeura en vogue quelque temps encore. De nos jours même le souvenir de Dbū, la soeur du prophète, reste vivant en Maroc, septentrional, dans la tribu Banū Ḥassān dont, d'après la tradition courante, Hā-Mīm aurait été issu. La tombe de Dbū est connue et les passants continuent à y projeter leurs pierres, preuve de vénération dont, depuis des siècles, Berbères et certains autres peuples primitifs ont usé. Cette tombe est d'ailleurs, aujourd'hui encore, le but de pèlerinages de Marocains qui désirent se consacrer à la magie¹⁸.

Hā-Mīm ne fut pas le seul prophète antimusulman qu'eût fait surgir la tribu Ġomāra. Au contraire, Ibn Ḥaldūn affirme qu'il y en eut toute une séquelle, de « faux prophètes » — déclare l'historien. Mūsā ibn Šāliḥ¹⁹, mentionné ici précédemment, aura été l'un d'entre eux. D'après la tradition telle que l'a notée Ibn Ḥaldūn, l'on devrait conclure que Mūsā n'avait point créé une religion nouvelle. Un autre prophète en Ġomāra, ce fut 'Ašim ibn Ġamīl al-Izdaġūmī, qui aurait vécu ultérieurement à Hā-Mīm. Celui-ci faisait, paraît-il, des prodiges dont le souvenir s'était conservé jusqu'aux temps de Ibn Ḥaldūn, soit la deuxième moitié du XIV^e siècle²⁰. Autre prophète encore parmi les Ġomāra: Abu

¹⁸ El-Bekri, *Descr. de l'Afr. septentr.*, texte ar., pp. 100—101; trad. pp. 197—199; *Description de l'Afrique du géographe arabe anonyme du sixième siècle de l'hégire*. Texte arabe éd. A. de Kremer, Vienne 1852, pp. 79—80; Ibn 'Idhārī, *Mughrib*, p. 192; Ibn Khaldūn, *Histoire*, t. II, pp. 143, 144, 492; Fournel, *Les Berbers*, t. II, p. 156; R. Basset, *Recherches sur la religion des Berbères*, pp. 47—48; *Berbers, passim*; A. Mouliéras, *Le Maroc inconnu*. I^{ère} partie: *Exploration du Rif*. Oran, 1895; II^e partie: *Exploration des Djebala*. Paris 1889 (= Mouliéras, *Le Maroc inconnu*) t. II, p. 347; Doutté, *Magie*, pp. 32—33.

¹⁹ Ibn Khaldūn, *Histoire*, t. II, p. 135.

²⁰ *Ibid.*, t. I, p. 144.

't-Tawāğin ibn Abī Muḥammad al-Ketāmī. Les sources arabes le citent. Il provenait de Qaṣr Ketāma (aussi: al-Qaṣr), localité située au sud de Tanger, sur la rivière Lukkos. Son père ermite, était adonné aux sortilèges. Il enseigna son art à Abu 't-Tawāğin. Ce dernier vint s'établir auprès de la tribu Banū Sa'īd, dans la région de Ceuta, et concentra son activité sur l'alchimie. La foule des humbles s'attacha à lui. Ce succès l'exaltant, il se proclama prophète (1228 a. D.) et créa une religion nouvelle. Grâce à ses sortilèges il attira à lui, disent les sources arabes, un nombre immense d'adhérents. Vint un terme à cette prospérité: les fidèles l'abandonnèrent peu-à-peu. Lui-même, traqué par la garnison de Ceuta, dut prendre la fuite et disparut, assassiné²¹. La tradition locale remémore Abu 't-Tawāğin surtout en raison du fait que, sur son ordre, un pieux marabout, Mūlāy 'Abd as-Salām, avait été mis à mort. Pour compléter la notice ajoutons que, selon la tradition, Abu 't-Tawāğin a composé en langue berbère une sorte de Coran dont de présumés passages, aujourd'hui encore, sont parfois cités. Ce sont plutôt, dirions-nous, des formules cabalistiques²².

* * *

À côté de prophètes, auteurs souvent de systèmes religieux, il a surgi chez les Berbères médiévaux de la période musulmane bon nombre de diseurs de bonne aventure et de devins de moindre envolée, tout simplement professionnels. De pareilles gens étaient généralement tolérés de l'islam nord-africain, bien que ni autorisation dans le Coran, ni précédents pris à la tradition musulmane, ne soient là pour faire admettre la légitimité de leurs agissements. Les sources arabes médiévales distinguent différentes catégories de cette sorte d'individus.

En tête, viennent donc les exemples de divination en état d'extase. Léon l'Africain écrit en 1526 que, dans les pays berbères, très répandue était la foi en la possession (du démon, par exemple) à laquelle étaient soumises de nombreuses femmes²³.

²¹ *Ibid.*, t. II, pp. 156—157.

²² Mouliéras, *Le Maroc inconnu*, t. II, pp. 112, 161, 168, 346.

²³ Jean-Léon l'Africain. *Description de l'Afrique*. Nouvelle édition. Traduite de l'italien par A. Épaulard et annotée par A. Épaulard, Th. Monod, H. Lhote et R. Mauny, Paris 1956 (= J.-Léon l'Africain, *Descr. de l'Afr.*), t. I, p. 61.

Lui-même est fort sceptique à l'endroit de pareils phénomènes. Il émet la très juste opinion qu'il s'agit là de différentes espèces de crises nerveuses. La croyance même en „possessions“ ou plus exactement en «visitations» faites à des hommes par différentes forces surnaturelles d'origine démoniaque ou divine — ce qui permet au visité d'accomplir un tas de choses tenant du prodige — est fort répandue parmi les peuples du monde. En fait, il n'y a là que des états extatiques, d'intensité et de caractère variables, déclenchés par des stimulants de nature variée, psychophysiques, telle l'hystérie, entre autres. Les états extatiques vont souvent de pair avec une disposition à vaticiner. Une intéressante information là-dessus, se trouve en l'ouvrage géographique d'al-Bakrī. L'auteur nous fait savoir que, en pays Ġomāra, dans les tribus Banū Sa'īd, Banū Qaṭīten et Banū Īrūten fixées le long de la rivière Lāw, des hommes pouvaient être vus que l'on appelait *ar-raqqāda*, c'est-à-dire dormants (ou agissants en songe). Ils tombaient en syncope (ou, mieux, dans l'étourdissement?) pour deux à trois jours. Al-Bakrī ne nous dit malheureusement pas si cela avait des causes naturelles (hystérie?) ou si cela était dû à quelque procédé. Pendant l'étourdissement, ils ne faisaient aucun mouvement. Ils ne se réveillaient pas, même si on leur infligeait les plus cruels tourments. Après avoir repris ses sens, le „dormant“ gardait l'aspect d'un homme en état d'ivresse et restait stupéfié (en arabe: *wālih*) pour le reste de la journée, sans rien apercevoir de ce qui se passait autour de lui. La matinée suivante, il prédisait les événements de l'année en cours: bonnes ou mauvaises récoltes, guerre, etc. Al-Bakrī ajoute que pareilles choses pouvaient être observées par quiconque le voulait et qu'on ne les cachait devant personne²⁴.

Il se peut que pour se jeter en cet état d'extase des procédés fussent mis en oeuvre. Cela se déduit ne serait-ce que du renseignement apporté par Léon l'Africain quant aux devineresses de Fez. Celles-ci, avant de se mettre à vaticiner, se parfumaient

²⁴ El-Bekri, *Descr. de l'Afr. septentr.*, texte ar., pp. 101—102; trad., pp. 200—201. Le fait qu'une personne en état d'extase soit insensible à la douleur physique a été établi par K. Moszyński (*Kultura ludowa Słowian*. Deuxième partie, fasc. 1: *Kultura duchowa*, Kraków 1934, p. 354) par rapport aux *nestinars* bulgares.

de différents aromates. Pareille manière d'agir avait pour effet de faire entrer en elles les démons qui prenaient ensuite la parole par l'instrument de leurs bouches à elles ²⁵.

Comme il ressort de la relation d'al-Bakrī, la prédiction par les «dormants» n'avait point un caractère d'activité professionnelle: quiconque le voulait pouvait les écouter. C'est aussi en dehors de toute visée mercantile que prédisaient l'avenir certains hommes de sainteté notoire. Le pieux šayḥ ibādite Abū 'Utmān ad-Dağmī, par exemple, issu de tribu berbère Mazāta et vivant dans le Ġabal Nafūsa, en Tripolitaine septentrionale, dans la première moitié du IX^e s. de notre ère, prédit (en langue berbère versifiée) à sa pieuse fille Manzū la mort du cruel mari de celle-ci ²⁶.

Les manières de prédire l'avenir, pratiquées par les Berbères médiévaux, variaient. Selon *Murūğ ad-dahab*, un ouvrage de l'historien arabe al-Mas'ūdī (écrit en 956 de n. è.), la manière berbère typique consistait en l'extase des points (aussi: des gouttes), en arabe: *wuğūd an-nuqaṭ*, une définition que les éditeurs français de l'ouvrage d'al-Mas'ūdī rendent incorrectement par «la science des points» ²⁷. Hélas! al-Mas'ūdī n'explique pas en quoi consistait le procédé. Vraisemblablement, il était identique avec la manière de faire que dans sa *Description de l'Afrique*, écrite au XVI^e siècle, nous rapporte Léon l'Africain. En parlant d'augures en action à Fez, l'auteur distingue parmi eux le groupe qui procédait de la manière suivante: ils versaient de l'eau dans un bassin d'argile glaçuré, puis une goutte d'huile. La goutte devenait transparente, et le devin était censé y apercevoir, comme il l'aurait fait en un miroir, des bandes de diables arrivant les unes après les autres ²⁸. Il s'agit là, en principe, d'une combinaison de deux méthodes augurales, à savoir: de l'hydromancie ou divination par l'eau, et de la cristallomancie, ou divination au moyen d'une sphère en cristal dont tient lieu, en l'occurrence, la goutte d'huile.

²⁵ J.-Léon l'Africain, *Descr. de l'Afr.*, t. I, p. 217.

²⁶ T. Lewicki, *Quelques textes inédits en vieux berbère provenant d'une chronique ibādite anonyme*. „Revue des Etudes Islamiques“, 1934, cahier III, Paris 1935, pp. 284.

²⁷ Maçoudi. *Les Prairies d'or*. Texte et traduction par C. Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, t. III, Paris 1864, p. 336.

²⁸ J.-Léon l'Africain, *Descr. de l'Afr.*, t. I, pp. 216—217.

Nous avons affaire avec une pseudohallucination ou même une hallucination qu'a pour effet la contemplation intense d'objet luisant. L'efficacité par accouplement de deux méthodes pourrait bien s'accroître. E. Doutté ²⁹ assure que l'hydromancie continue à être pratiquée à travers le monde musulman, et le visionnaire qui exerce cet art aperçoit sur la plaque réfléchissante de l'eau les légions de djinns, c'est-à-dire de démons. Que l'hydromancie, même sous sa forme la plus simple, eut été connue des Berbères depuis un passé lointain, à l'époque pré musulmane encore, nous est certifié par tel passage de l'ouvrage de al-Bakrī où il est pris note de la tradition qu'un miroir magique aurait été possédé, à l'époque byzantine, par l'église chrétienne de la ville de Šiqqa Benāriya (la Sicca Veneria des anciens, aujourd'hui le Kef, en Tunisie septentrionale). Le mari qui suspicionait d'infidélité son épouse pouvait y apercevoir les traits du séducteur. L'anecdote dit plus loin qu'un *Rūmī* (entendez: un Byzantin) y distingua, en guise de rival, un certain diacre d'origine berbère ³⁰.

Une autre méthode de divination pratiquée par les Berbères du Moyen Age, c'était la géomancie. Les effets de cet art — nous apprend al-Idrīsī écrivant en l'an 1154 de notre ère — jouissaient de popularité dans les pays berbères. Ce seraient particulièrement distingués comme géomantes des gens de la tribu Āzqār (lisez: Azgar), les ancêtres de l'actuelle tribu touareg des Azdjer ³¹. Al-Idrīsī rapporte qu'ils faisaient usage, en vaticinant, de signes (d'écriture?, en arabe: *ḥaṭṭ*) magiques dont la découverte était attribuée au prophète Daniel. Le procédé était mis en oeuvre lorsqu'il fallait retrouver un objet perdu, ou découvrir le lieu de recel d'objets volés, voire la personne coupable. Voici ce qu'écrit al-Idrīsī à ce propos: «Lorsque l'un d'entre eux, grand ou petit, a perdu quelque chose, ou qu'une pièce de son bétail s'est égarée, il trace des signes dans le sable et au moyen de ces signes il devine où est l'objet perdu, se dirige vers ce point et le retrouve. Si un voleur dérobe un objet quelconque et l'enfouit sous terre, près ou loin, le propriétaire trace des caractères pour connaître

²⁹ Doutté, *Magie*, pp. 388—389.

³⁰ El-Bekri, *Descr. de l'Afr. septentr.*, texte ar., p. 33—34; trad., p. 74.

³¹ La tribu d'Azgar contrôlait jadis la voie Ghadamès-Ghat.

la direction qu'il doit suivre, puis d'autres pour trouver le lieu précis de la cachette, et il retrouve ainsi ce qu'on lui a pris. Il y a plus: par ces caractères, il sait aussi quelle est la personne qui a commis le vol; il rassemble donc les chefs de la tribu, qui traquent eux aussi des signes magiques et discernent par ce moyen le coupable de l'innocent».

Al-Idrīsī raconte ensuite qu'un homme de la tribu Āzqār avait été, à Siġilmāsa, par trois fois soumis à l'épreuve de retrouver par le procédé des signes magiques un objet qu'on avait caché en un lieu ignoré de lui. L'homme s'en tira infailliblement. L'auteur arabe exprime son admiration pour des procédés dont il affirme l'efficacité, surtout vu que — c'est al-Idrīsī qui parle — les gens qui exercent ce genre de divination sont, quant au reste, parfaitement incultes et grossiers ³².

L'art d'augurer par le sable, art dont parle al-Idrīsī, est en honneur ou Maghreb, de nos jours encore. E. Doutté avait, de ses propres yeux, vu à Marrakech des femmes prédire l'avenir en traçant des signes sur de la «terre dont on avait saupoudré le sol». Des pratiques quelque peu similaires, ce sont celles en usage chez les femmes berbères de la tribu Beni Ades, qui vaticinent sur du marc de café ³³. Muḥammad az-Zanātī a consigné les préceptes de la géomancie. Son nom même indique qu'il était Berbère et descendait de la tribu Zanāta. Le traité laissé par lui, maintes fois édité en Orient et aujourd'hui encore très populaire, était déjà connu de Ibn Ḥaldūn, dans la seconde moitié du XIV^e siècle ³⁴. D'après l'ouvrage en question, on faisait usage, en géomancie, de tablettes recouvertes d'une couche de sable. Avec le doigt, des signes étaient dessinés, au hasard, sur ce sable, et les figures ainsi obtenues étaient ensuite attentivement scrutées ³⁵.

³² *Description de l'Afrique et de l'Espagne* par Edrīsī. Texte arabe publié ... avec une traduction, des notes et un glossaire par R. Dozy et M. J. de Goeje, Leyde 1866 (=Edrīsī, *Description*), texte ar., p. 36 et trad., pp. 44—45.

³³ Doutté, *Magie*, p. 378.

³⁴ Ibn Khaldoun, *Prolégomènes historiques*, trad. t. I („Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Impériale“, t. XIX), p. 234.

³⁵ Doutté, *Magie*, p. 378.

La géomancie a été exercée à Fez, en Maroc, dans la première moitié du XVI^e siècle. Léon l'Africain le dit, qui nous apprend que des devins vivaient en cette ville et qu'ils présageaient l'avenir au moyen de signes qu'ils traçaient ³⁶.

Nous disposons de preuves permettant d'établir que la vaticination d'après les astres — l'astrologie — n'était point inconnue aux Berbères. Au dire d'Ibn Ḥaldūn, des augures berbères auraient fait le présage qu'il surgirait en Maghreb un roi de souche berbère et que celui-ci changerait la forme de la monnaie (de ronde elle deviendrait carrée) lorsqu'aura eu lieu la conjonction des deux planètes supérieures. Vers 1121/22 de notre ère, le très docte Malik ibn Wuhayb, résidant dans l'entourage de l'émir almoravide 'Alī ibn Yūsuf, déclara qu'il s'agissait de Mahdi l'almoḥadien qui, déjà à cette époque, propageait ses doctrines parmi la tribu Maṣmūda en Atlas marocain. D'ailleurs — continue Ibn Ḥaldūn — ce Malik ibn Wuhayb était lui-même devin et astrologue ³⁷.

Il y a lieu de noter encore le renseignement apporté par Ibn Ḥaldūn, selon lequel les voyantes du pays de Ġomāra affirmaient pouvoir attirer à elles et forcer de se mettre à leur service les génies des astres ³⁸.

Al-Idrīsī nous apprend que, au Moyen Age, une autre méthode encore était en honneur parmi les tribus berbères pastorales du groupe Zanāta: celle de la divination sur les omoplates des moutons ³⁹. Les tribus en question vivaient en actuelle Algérie Occidentale, soit dans une contrée comprise entre la ville de Tlemcen et celle de Tiaret (Tilimsān et Tāhert selon le vocabulaire de l'époque). Il est regrettable que l'auteur n'ait point donné de précisions sur cette matière. La vaticination avec usage fait d'omoplates ovines se pratique, de nos jours encore, à travers toute l'Afrique du Nord. Actuellement, le procédé est dénommé dans le Maghreb, en arabe, *'ilm al-aktāf* («science des omoplates», «art des omoplates»). Il consiste à dégarnir des chairs une omoplate prise à un animal immolé en sacrifice et à étudier les lignes et les bosselures qu'accuse l'os, ce qui permet d'augurer si l'année sera

³⁶ J.-Léon l'Africain, *Descr. de l'Afr.*, t. I, p. 216.

³⁷ Ibn Khaldoun, *Histoire*, t. II, pp. 168—169.

³⁸ *Ibid.*, t. II, p. 144.

³⁹ Edrīsī, *Description*, texte ar., p. 88; trad., p. 102.

bonne ou mauvaise, etc.⁴⁰. La méthode d'augurer sur des omoplates, ou scapulomancie, est actuellement fort répandue à travers le monde: on la retrouve à partir des confins Est de l'Asie jusqu'en pleine Europe. Quant à l'Afrique, le témoignage précité d'al-Idrīsī est là pour prouver que, indépendamment des influences arabes, des pratiques populaires de ce genre ont, là aussi, existé.

En Maroc septentrional, au pays Ġomāra, une très curieuse manière de prédire l'avenir aurait été pratiquée. Al-Bakrī nous fait savoir que, dans le clan Ū-Halāwat de la tribu Banū Šaddād il y a avait eu un homme qui prédisait les événements futurs d'après les crânes et les dents d'animaux maritimes et terrestres. Sur cette méthode, totalement inconnue ailleurs, le géographe arabe dit ce qui suit: «[Cet homme] portait toujours sur lui un sac rempli de têtes et de dents d'animaux marins et terrestres; ces objets, enfilés par une corde, lui servaient de chapelet. Lorsqu'un individu venait le consulter sur un événement futur ou sur un fait déjà arrivé, il passait ce chapelet au cou de cette personne, en guise de collier, puis il le secouait et l'arrachait avec violence. Flairant alors chaque pièce du chapelet successivement, jusqu'à ce que sa main s'arrêtât sur l'une d'elles, il répondait à la demande du curieux et lui déclarait le sort qui l'attendait: maladie, mort, gain, perte, prospérité, adversité, chagrin et autres choses de cette nature; il prédisait tout et ne se trompait jamais»⁴¹.

Ce que al-Bakrī a narré là est chose inconnue, aujourd'hui, au Maghreb. En tout cas, E. Doutté — le plus avisé connaisseur de ce sujet — n'en dit mot dans son ouvrage sur la magie et la religion dans l'Afrique du Nord. La méthode pratiquée par le devin ġomārien rappelle un peu celle des Slaves qui augurent d'après les particularités qu'offre l'échelas élu au hasard ou choisi à la suite d'un dénombrement, dans l'obscurité, parmi ceux qui forment une clôture⁴². Chez les Slaves, d'autres méthodes, analogues, d'augurer ont leurs praticiens: sur des brins de paille, sur des brassées de bûches, etc. Dans les procédés slaves décrits par

⁴⁰ Doutté, *Magie*, p. 371.

⁴¹ El-Bekri, *Descr. de l'Afr. septentr.*, texte ar., p. 101; trad., p. 200.

⁴² Moszyński, *Kultura ludowa Słowian*, pp. 384—385.

K. Moszyński il manque toutefois deux éléments essentiellement typique pour ce que faisait l'augure ġomārien: la mise en contact direct de l'objet utilisé pour la divination avec le corps de la personne sollicitant le présage, ainsi que l'action de flairer et de toucher l'objet. Remarquons que l'emploi de crânes d'animaux est intéressant en égard aux propriétés — magiques au gré des croyances berbères — de la tête⁴³.

Il a été parlé plus haut d'autres informations de sources sur l'extension de la pratique de l'augure chez les Berbères médiévaux à propos de démonologie et du rôle joué dans la divination par les démons, en particulièrement à propos de génies propices visitant les devins. Il nous reste à mentionner ici un procédé voisin de la divination, savoir: le tirage au sort. La seule information de source arabe là-dessus nous vient d'al-Bakrī. Ce dernier nous apprend que, à l'arrivée chez eux d'un marchand étranger, les habitants de la ville de Malīla (auj. Melilla, sur la côte méditerranéenne du Maroc), Berbères de la tribu Banū Wartadī (Ūrtedī), tiraient au sort pour savoir lequel d'entre eux devait devenir le patron et prendre soin de l'étranger et intérêt aux opérations commerciales auxquelles il se livrerait⁴⁴. Il est à regretter qu'al-Bakrī ne nous ait point dit comment les choses se passaient. Toléré par la tradition musulmane, le tirage au sort a été, dans le passé, et est toujours encore très populaire dans le monde musulman, aussi bien d'ailleurs qu'il l'est en d'autres zones culturelles de notre globe. La narration d'al-Bakrī, lequel mentionne l'usage à titre exceptionnel, nous force de conclure que ce type de tirage au sort était spécifiquement berbère et n'était propre qu'à une seule localité, voire à une seule tribu.

A l'augure et à la divination est liée de près la double vue, également pratiqué par les Berbères du Moyen Age. Que serve d'exemple de la chose cette courte anecdote notée dans un certain recueil anonyme de biographies d'éminents Ibādites (recueil écrit dans la deuxième moitié de notre XII^e siècle et citée, sous

⁴³ Šālih ibn Tarīf avait défendu de manger la tête d'animaux. Voir à ce propos El-Bekri, *Descr. de l'Afr. septentr.*, texte ar., p. 139; trad., p. 268.

⁴⁴ El-Bekri, *Descr. de l'Afr. septentr.*, texte ar., p. 88; trad., p. 178.

une forme quelque peu modifiée, dans l'ouvrage de aš-Šammāhī. Un nommé Muḥammad ibn Rustum, de l'oasis Warḡlān (auj. Ouargla), avait un fils qui était parti au Ġāna, dans le Soudan occidental. Un beau jour, ce Muḥammad annonce aux siens qu'ils aient à attendre de voir apparaître le fils. Ce dernier, affirme, le père, est sur le chemin du retour. Ceci dit, Muḥammad escalade, à quelque distance de l'oasis, le rocher appelé «rocher du lion» et, de là, appelle à grands cris l'absent. Après que tous se furent retrouvés dans la maison, un toc à la porte se fait entendre, et le fils de Muḥammad, retour de Ġāna, franchit le seuil⁴⁵. Il se peut que ce «rocher du lion» fût un ancien lieu de culte, où l'on pratiquait des divinations et des incantations. Cette manière de clamer vers le fils perdu dans le lointain avait, à coup sûr, un caractère magique. Elle constitue, à mes yeux, une transition de procédés divinatoires à procédés magiques. Considérons de plus près ces derniers.

* * *

A l'égal des autres peuples primitifs, les Berbères païens croyaient à la magie et ils avaient leurs magiciens qui s'adonnaient aux pratiques de magie soit par nature, soit surtout à des fins professionnelles. Certains de ces initiés pratiquaient même la magie nocive, d'autres ne vendaient leurs services aux personnes qui venaient leur demander secours que pour le soi-disant plus grand bien des hommes. A côté de la magie positive, il y avait aussi la passive, consistant en prohibitions ou en injonctions magiques.

Les magiciens berbères, une fois le pays gagné à l'islam, abandonnent le gros de leur rôle à l'avantage des saints musulmans, c'est-à-dire des marabouts. La différence entre les premiers et les seconds ne se résumait qu'en un point: alors que les magiciens étaient soutenus par des démons de différentes espèces, les marabouts, eux, n'agissaient qu'au nom du Dieu Unique, d'Allāh. Les

⁴⁵ Abu'l-'Abbās Aḥmad ibn Abī 'Uṭmān Sa'īd aš-Šammāhī, *Kitāb as-Siyar*. Édition autographique. Le Caire, 1301 H. (1884/84), p. 516; T. Lewicki, *Quelques extraits inédits relatifs aux voyages des commerçants et des missionnaires ibādites nord-africains au pays du Soudan occidental, au Moyen Age*. „Folia Orientalia“, t. II, 1960, pp. 20—22 et p. 25, n^{os} 24—26.

effets obtenus par un magicien sont — selon le concept musulman — «actes de magie» (en arabe: *sihr*), tandis que le résultat des prières de marabouts est «grâce divine» (en arabe: *karāma*). A réfléchir sur les différences séparant d'avec le magicien berbère d'époque païenne les marabouts d'époque musulmane, E. Doutté en vient à reconnaître qu'il est malaisé de tracer une ligne de démarcation bien nette, d'autant que les pratiques magiques, reléguées de prime abord par la religion musulmane, furent ultérieurement incluses dans les rites religieux. Les formules magiques prirent alors un «tour musulman»: les dénominations musulmanes de Dieu prennent simplement la place des anciens noms d'étoiles ou d'êtres démoniaques berbères périmés, tandis que les marabouts eux-mêmes prennent à charge la confection d'amulettes. Sous un camouflage plus ou moins épais, c'est souvent inchangée que demeure l'essence même de l'opération⁴⁶. Dans les considérations qui vont suivre, nous n'allons nous occuper, à côté de pratiques magiques vieilles-berbères bien apparentes, que de celles parmi les pratiques des marabouts qui constituent, pour reprendre ici l'expression même de E. Doutté, une marge aux croyances musulmanes officielles tout en étant distinctement liées aux vieux procédés païens nord-africains.

Magie et magiciennes étaient connus de anciens Berbères. C'est ainsi que Pline l'Ancien, faisant état de renseignements pris à des auteurs antérieures, nous dit qu'il existait en Afrique du Nord des familles de magiciens qui détenaient le secret de provoquer, entre autres choses, des morts d'enfants⁴⁷. Les femmes surtout s'adonnaient à la magie. Virgile raconte que Didon, désirant garder Enée auprès d'elle, avait sollicité le secours de certaine prêtresse massilienne⁴⁸. Il y a là un anachronisme patent: les Massiliens — tribu numide — ne font leur apparition que vers la fin de l'existence de Carthage et à l'époque romaine. Ce qui n'empêche que les passages cités de l'Enéide prouvent de façon claire que les prêtresses massiliennes pratiquaient la magie à l'époque où Virgile écrivait.

⁴⁶ Doutté, *Magie*, pp. 52—55.

⁴⁷ *Naturalis historia*, VII, ii, 2.

⁴⁸ *Aeneid*. IV, 483—498 et 504—521.

S'il s'agit de la période musulmane, nous disposons de nombreuses informations de source attestant la foi à la magie de la part des Berbères médiévaux, ainsi que l'existence de magiciens et de magiciennes. Au dire d'al-Bakrī, Tānqīt, la tante de Hā-Mīm — un prophète Ġomāra, actif au X^e s. — et la soeur de ce dernier, Dağğū (Debū, Dbū), étaient non seulement des prophétesses, mais encore des magiciennes (en arabe: *sāhira*)⁴⁹. La tribu Ġomāra, qui habitait le Rif, était en plus, selon l'avis d'Ibn Ḥaldūn, très primitive et plongée dans une ignorance des plus profondes, en raison de son éloignement de tout centre culturel musulman⁵⁰. Nous avons donc affaire, dans l'occurrence, avec une peuplade dont la conversion à l'islam n'est que superficielle. Ceci explique suffisamment le succès obtenu par la religion nouvelle dont une des doctrines consistait en la foi aux prédiseuses et magiciennes Tānqīt et Dağğū. Jusqu'à présent même, les femmes berbères, qui aspirent à devenir augures et magiciennes, font le pèlerinage à la tombe de Dağğū (Debū, Dbū). Cette tombe se situe en province de Djebala du Maroc septentrional, sur le territoire de la tribu Banū Ḥassān dont, selon la tradition, la famille Hā-Mīm serait issue⁵¹.

Les Berbères du Moyen Age attachaient du prix aux opérations magiques ayant pour but de forcer le voleur à rendre l'objet qu'il avait dérobé. Al-Bakrī décrit ces opérations. De même, le géographe arabe Yāqūt (XIII^e s.), qui met d'ailleurs à profit, en l'occasion, l'ouvrage d'al-Bakrī. Voici ce qu'écrit al-Bakrī sur les peuplades Banū Qildīn et Fazāna (ces derniers étant des descendants des antiques Fazaniens, c'est-à-dire des Garamantes qui habitaient le lieu-dit Tāmarmā, Marmā chez Yāqūt), dans le Fezzan actuel: «chez ces peuples, une chose fort singulière a lieu. Si quelque voleur commet chez eux un larcin, ils tracent des signes qu'ils se transmettent les uns aux autres. [En suite de quoi] le voleur tombe dans un état d'irréductible terreur (ou de tremblement) qui ne le quittera plus jusqu'au moment où il confessera [sa faute] et rendra ce qu'il a pris. Son état ne se calmera pas d'ici l'instant

⁴⁹ Voir *supra*, p. 10.

⁵⁰ Ibn Khaldoun, *Histoire*, t. II, p. 143.

⁵¹ Voir *supra*, p. 11.

où les signes auront été effacés»⁵². Le récit prouve qu'il s'agit là d'emprise exercée sur l'état psychique du délinquant, tandis que le procédé consistant en une mutuelle transmission de ces signes ou lettres tracées — magiques, à n'en par douter — a pour but d'exclure le voleur de parmi les autres membres de la tribu. Il y a donc là des pratiques magiques qui impliquent autant magie noire (agissement au détriment de quelqu'un, en l'occurrence, d'un voleur) que divination. Le trouble décrit par le narrateur arabe n'est que de l'ensorcellement éprouvé. L'art d'ensorceler est, paraît-il, pratiqué de nos jours encore en Afrique Septentrionale, mais E. Doutté, l'éminent connaisseur en la matière, n'a pas été en état de citer ne serait-ce qu'une seule information de source populaire à ce sujet⁵³.

Al-Bakrī nous fournit encore ce renseignement qui projette quelque lumière sur les pratiques accessoires accompagnant les opérations magiques. Il y aurait eu jadis, selon ce géographe, un certain sorcier qui exerçait sur la population de la région un empire absolu. L'homme habitait le pays de Mağkasa, proche de l'actuelle Ceuta. Il se nommait Ibn Kusayya, ce qui signifie «l'homme au vêtement chiche». S'il se trouvait dans la contrée un homme assez téméraire pour oser s'opposer à lui, Ibn Kusayya jetait le charme, c'est-à-dire attirait la maladie sur lui ou sur ses bêtes. Pour obtenir pareil résultat, il retournait son manteau à l'envers (c'est ainsi que je traduis le mot arabe حَوْل), et l'effet devenait immédiat⁵⁴. Le procédé du manteau retourné, procédé auquel le magicien devait son surnom, n'est nullement un cas isolé. En pays slave tout au moins, il est d'usage assez répandu lorsqu'il s'agit de pratiques magiques. Le mot arabe حَوْل peut d'ailleurs aussi signifier le rejet du manteau, ce qui impliquerait que le sorcier se dévêtit pour accomplir ses maléfices. Ce dernier procédé est bien connu des sorciers slaves⁵⁵. Ajoutons qu'Ibn

⁵² El-Bekri, *Descr. de l'Afr. septentr.*, texte ar., p. 10; trad. p. 27; *Jacut's geographisches Worterbuch...* ed. Ferd. Wüstenfeld, Leipzig 1866—1870, t. IV, p. 502.

⁵³ Doutté, *Magie*, p. 300.

⁵⁴ El-Bekri, *Descr. de l'Afr. septentr.*, texte ar., p. 101; trad., pp. 199—200.

⁵⁵ Moszyński, *Kultura ludowa Słowian*, p. 302, § 233.

Kusayya aurait, au dire d'al-Bakrī, laissé fils et descendance, lesquels à l'époque encore où écrivait ce géographe, jouissaient d'un prestige local considérable et exerçaient sur la population une influence profonde. Nous avons donc là toute une race de magiciens, quelque chose d'analogue avec ces familles de magiciens nord-africains dont parlait, comme il a été dit plus haut, Plinie l'Ancien.

A propos de magie pratiquée parmi les Berbères médiévaux, il faut citer encore le curieux renseignement fourni par al-Bakrī sur la manière de découvrir les veines de la précieuse pierre appelés *tāsi-n-samt*. semblable à la cornaline, et dont des mines se trouvaient au Sahara, sur la route menant, à travers le désert, depuis la ville de Tādmekka, située en bordure sud du Sahara, à l'oasis de Ghadamès, soit dans une zone contrôlée par des tribus nomades berbères, ancêtres des actuels Touareg. Le *tāsi-n-samt* était une pierre à laquelle la population du Soudan occidental attachait une toute particulière valeur. Donc, pour découvrir une veine du minéral si précieux, les prospecteurs appliquaient le procédé magique que voici: au-dessus de l'emplacement d'où l'on extrayait ordinairement la pierre, ils immolaient un chameau et arrosaient le sol du sang de la victime. Selon leurs croyances, le *tāsi-n-samt* apparaissait alors et on le recueillait⁵⁶. Il semble que cette manière d'agir, décrite par al-Bakrī, constituait un sacrifice offert aux démons protecteurs du lieu afin de capter la bienveillance de ceux-ci au moment de passer aux recherches de *tāsi-n-samt*.

Les sources nous apportent encore deux informations sur des pratiques qui semblent intermédiaires entre magie et procédé de baguettisant. Ces pratiques avaient pour but la découverte d'eau, découverte qu'avait et a toujours encore une importance capitale dans les contrées pauvres en eau du Maghreb et du Sahara avoisinant. Écoutons ce qu'en dit al-Bakrī: «Plusieurs personnes m'ont assuré avoir rencontré, au port de Bādis, un petit homme au teint jaune qui jouissait d'une grande considération dans cette localité, parce que, disait-on, il avait le pouvoir de faire jaillir de

⁵⁶ El-Bekri, *Descr. de l'Afr. septentr.*, texte ar., p. 182; trad., p. 341.

l'eau hors de la terre, même dans les localités où l'on n'avait jamais connu ni source ni puits. Il n'avait qu'à flairer l'air d'un endroit pour pouvoir annoncer la proximité ou l'éloignement de l'eau»⁵⁷.

Un deuxième renseignement de nature analogue et nous venant également de sous la plume d'al-Bakrī concerne le chef des Almoravides 'Abd Allāh ibn Yā-Sīn (XI^e s.). Il aurait, paraît-il, su indiquer, au cours d'une des expéditions en Sahara occidental, le point d'où, à peine se fut-on mis à bêcher le sol, une source jaillit. Ses adeptes berbères prirent la chose pour une preuve de sa sainteté⁵⁸. Tous ces cas rappellent vivement un de prodiges dus à Moïse, sans que je pense qu'il s'agisse là d'un emprunt à l'Ancien Testament⁵⁹. De nos jours, les gens du Maghreb attribuent le don de découvrir les sources aux saints, c'est-à-dire aux marabouts, plutôt qu'aux magiciens⁶⁰. Cependant l'homme de Bādis à l'encontre de ce qui fut le cas pour 'Abd Allāh ibn Yā-Sīn, n'était pas marabout.

L'obtention d'eau est le but requis d'un autre procédé lié indubitablement jadis à des cultes et à des croyances païens, mais ayant actuellement un caractère, superficiel au moins, musulman. Je veux parler de l'action d'attirer par un charme la chute de pluie. Le rite en question a bien été remplacé de nos jours par une officielle prière (*l'istisqā'* en arabe), prière sanctionnée par l'islam orthodoxe. Il n'en existe pas moins ça et là des rites communs avec les pratiques magiques pour provoquer une pluie, rites bien souvent à caractère de magie sympathique⁶¹. Aš-Šam-māhī relate l'anecdote d'un homme, n'ayant d'ailleurs aucune prétention à la sainteté, lequel priaît Dieu de faire descendre la pluie tout en faisant le chemin de Ti-n-Timišwīn (dans l'actuelle oasis Ouargla). De gros nuages auraient aussitôt paru et l'homme et ses compagnons n'eurent pas atteint Ti-n-Timišwīn qu'une averse torrentielle déferlait. Selon le recueil anonyme de biographies de cheikhs ibāḍites intitulé *Siyar al-mašāyih* (XII^e s.) — vraisem-

⁵⁷ *Ibid.*, texte ar., p. 102; trad., p. 201.

⁵⁸ *Ibid.*, texte ar., pp. 168—169; trad., p. 318.

⁵⁹ Cependant il faut dire que les Berbères devaient connaître les traditions juaiques.

⁶⁰ Doutté, *Magie*, p. 305.

⁶¹ *Ibid.*, pp. 305 et 582—596.

blablement en suivant lequel aš-Šammahī aura répété l'anecdote — l'homme qui sollicitait la chute de pluie était aveugle⁶² et ceci ne semble point indifférent lorsqu'il s'agit de procédés magiques. Malheureusement, les sources ibādites demeurent muettes quant aux détails de rites accompagnant la prière (ou le charme?) pour obtenir la pluie, qu'avait recitée notre aveugle.

Mais voici encore un renseignement intéressant. Il concerne, cette fois aussi, la tribu Ġomāra, dans le Rif. Les Ġomāra sont connus pour leur attachement aux vieilles croyances. Au dire donc d'Ibn Ḥaldūn, qui tenait la chose de certains cheikhs maghrébins, c'étaient surtout les femmes Ġomāra qui s'adonnaient à la magie. Elles auraient exercé autorité sur les esprits de différentes étoiles. Elles domptaient ces esprits et s'unissaient à eux, acquérant par là autorité sur les humains, et disposaient selon leur bon vouloir de l'autorité acquise⁶³. Le récit de leurs agissements laisse apparaître la foi des Ġomāra en l'existence de génies (autrefois de dieux?) des différentes étoiles. Ces génies, après s'être unis avec les sorcières, inculquaient à celles-ci une force surnaturelle. Ces femmes devenaient des êtres semi-démoniaques, comme cela a lieu, par exemple, pour les *wiedźmy* (sorcières) slaves qui se transportent à califourchon sur un balai et ont des relations avec Satan. Léon l'Africain nous dit à peu près la même chose sur les sorcières berbères. Selon lui, le peuple, à Fez, croyait fermement que les femmes-augures de cette ville étaient en amitié avec des démons de différente espèce, lesquels entraient en elles après qu'incantation requise eut été proférée⁶⁴.

Il existe actuellement encore, chez de nombreuses tribus nord-africaines, des sorcières qui agissent au détriment des hommes. La population les a en haine et les redoute. Elles sont nocives surtout vis-à-vis des petits enfants. Plin l'Ancien nous l'apprenait déjà. L'islam se montre très sévère à l'égard de ces survivances païennes. Les sorcières convaincues de magie noire encourent la peine de mort. Par contre, sorciers ou sorcières faisant le bien

aux hommes (magie blanche) sont entourés d'estime, étant de ceux qui savent éloigner les charmes mauvais au moyen d'incantation propitiatoires⁶⁵.

Nous avons ainsi pris connaissance de ce que nous apprennent les sources arabes sur le compte des prophètes, des devins et des magiciens chez les Berbères médiévaux. A côté de ces vestiges, témoins des anciennes croyances berbères, nous possédons aussi un fonds d'information assez abondant sur les traces de cultes païens chez les Berbères de l'ère musulmane. Une étude spéciale serait à consacrer à la chose, mais le sujet, pour l'instant, sort du cadre assigné à notre article.

⁶⁵ Douттé, *Magie*, pp. 35—36.

⁶² Manuscrit n° 287 de l'ancienne collection Z. Smogorzewski (actuellement à Kraków), p. 252.

⁶³ Ibn Khaldoun, *Histoire*, t. II, p. 144.

⁶⁴ J.-Léon l'Africain, *Descr. de l'Afr.*, t. I, p. 217.